

LAREC

Research Center
Graduate School of

PROGRAMME SPSU (SERVICES PUBLICS, SERVICES UNIVERSELS)

Publié le 13 mars 2015 – Mis à jour le 5 avril 2024

Les régulations réalisées sur les secteurs des biens collectifs (eau, transport, énergie, etc.) entraînent des modifications parfois majeures dans les modes de fonctionnement des entreprises ou des opérateurs participant au service public /service universel (organisation d'un colloque sur ce thème). En particulier, une déresponsabilisation des acteurs publics est un risque et les simplifications, louables, ne peuvent être imposées sans analyse de leur mise en place comme de leur acceptation.

Les régulations réalisées sur les secteurs des biens collectifs (eau, transport, énergie, etc.) entraînent des modifications parfois majeures dans les modes de fonctionnement des entreprises ou des opérateurs participant au service public/service universel (organisation d'un colloque sur ce thème). En particulier, une déresponsabilisation des acteurs publics est un risque (avec l'algorithmique en particulier, comme l'illustre un ouvrage de Gilles Rouet en préparation pour CNRS éditions) et les simplifications,

louables, ne peuvent être imposées sans analyse de leur mise en place comme de leur acceptation (voir les prolongements du colloque sur la simplification administrative organisé par le Larequoi à l'ENA en décembre 2015).

Cette thématique sera également au cœur d'un des axes du colloque prévu en mars 2019 « Regards croisés sur les transformations de la gestion et des organisations publiques », avec pour thème « L'avènement de la Ville intelligente : Enjeux, défis, pratiques et impacts de la Smart City sur la gouvernance publique » et auquel plusieurs membres du LAREQUOI sont impliqués.

Depuis deux années, dans le cadre d'un partenariat entre AIRMAP et plusieurs universités et organismes gouvernementaux coréens, plusieurs membres du laboratoire participent à des colloques en Corée du Sud, en particulier sur des thématiques liées à l'évolution des services publics en Europe et en Corée du Sud. Un partenariat formel devrait être mis en place pour un projet de recherche conjoint.